

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Convocations adressées le 18 avril 2014

ORDRE DU JOUR

- Présentation Compte Administratif 2013
 - o Commune et Assainissement
- Vote du Compte Administratif 2013 et Affectation des Résultats
 - o Commune et Assainissement
- Approbation du Compte de Gestion 2013
 - o Commune et Assainissement
- Vote des taux d'imposition 2014
- Présentation du Budget 2014
 - o Commune et Assainissement
- Vote du Budget 2014
 - o Commune et Assainissement
- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Infos et questions diverses

L'an deux mil quatorze et le lundi vingt-huit avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mr Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoints
Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, André LEFEVRE, Éric MANACH

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : Vincent AHÜ



PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2013

▪ Commune

Le Maire présente à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2013 :

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>14 646.52 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>70 555.87 €</i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>85 202.39 €</i>

▪ Assainissement

Le Maire présente à l'assemblée le compte administratif du service assainissement, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2013 :

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Déficit</i>	<i>:</i>	<i>13 241.00 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>124 176.65 €</i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>110 935.93 €</i>

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Visa Préfecture le :

▪ Commune

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2013, et décide d'affecter les résultats suivants au 31/12/2013 au budget 2014 comme suit :

* Section Investissement Article 001 « excédent antérieur reporté »
◆ Recettes : + 14 646.52 €

* Section Fonctionnement : Article 002 « excédent antérieur reporté »
◆ Recettes : + 70 555.87 € + 229.78 € du Budget AFR
suite dissolution

▪ Assainissement

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2013, et décide d'affecter les résultats au 31/12/2013 au budget 2014 comme suit :

* Section Investissement : Article 1068 « excédent d'exploitation capitalisé »
◆ Recettes : + 124 176.55.- €
Article 001 « déficit antérieur reporté »
◆ Dépenses : - 13 241.- €

* Section Exploitation : l'excédent d'exploitation est versé en totalité en Investissement

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2013

▪ Commune :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2013 de la commune, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

▪ Assainissement :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2013 du service Assainissement, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

PRESENTATION BUDGET 2014

▪ Commune

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2014 de la Commune préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

▪ Assainissement

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2014 de l'Assainissement préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

VOTE DU BUDGET 2014

Visa Préfecture le :

▪ Commune : Le Conseil Municipal vote le budget 2013 de la Commune qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section Investissement : 191 888.- €

* Section Fonctionnement : 347 691.- €

Visa Préfecture le :

▪ Assainissement : Le Conseil Municipal vote le budget 2014 du service Assainissement qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section Investissement : 441 277.- €

* Section Exploitation : 15 800.- €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2014 à leur niveau de 2013, à savoir :

❖ Taxe d'habitation :	19.86 %
❖ Taxe Foncière sur bâti :	13.91 %
❖ Taxe Foncière non bâti :	33.80 %
❖ Cotisation Foncière des Entreprises :	23.42 %

INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Visa Préfecture le :

En application de l'article L.2123-23 du CGCT, le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités suivantes à compter du 1^{er} avril 2014 pour le Maire et les Adjointes :

- Maire : 17 % de l'indice Brut 1015
- Adjointes : 6.6 % de l'indice Brut 1015

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

**** Désignations des délégués pour :**

- ❖ Correspondant de la Défense : M. André LEFEVRE
- ❖ GIP E-BOURGOGNE : Mme Aline GALLY
- ❖ CNAS : M. Vincent AHÛ
- ❖ SAEP : désignation d'un suppléant : M. André LEFEVRE
- ❖ CCAS : désignation d'un membre supplémentaire : M. Vincent AHÛ
- ❖ Commission Agriculture : M. Maurice MOCQUOT, M. André LEFEVRE, M. Bernard DEVELEY

La séance a été levée à 23 h 00

Varenes, le 30 avril 2014

Le Maire,
Maurice MOCQUOT

